



Indemnité vol aérien retardé

Par Lulu90

Bonjour,

En août, un couple d'amis a voyagé. L'avion a eu énormément de retard.

Alors, une personne de la compagnie (il me semble) a annoncé des indemnités de 800? par passager. Elle a aussi recommandé de faire les démarches en ligne en mentionnant spécifiquement un intermédiaire.

Le couple d'amis ne savait pas qu'il s'agissait d'un intermédiaire. Il pensait que c'était la procédure standard et surtout l'unique façon de faire la réclamation. Il a donc suivi les instructions de cette personne.

D'entrée de jeu, cet intermédiaire annonce que ce sera une indemnité de 600? et qu'il prendra 30% sur cette indemnité. (Pourquoi 600 et non 800?, je ne sais pas.)

En décembre, il informe le couple sur le refus de la compagnie aérienne de payer. Il envisage un recours en justice ce qui engendrera 20% de frais supplémentaires s'il parvient à obtenir les indemnités dues.

L'intermédiaire a choisi un avocat et demande au couple de lui envoyer directement les documents suivants:

- Pouvoir de représentation
- Pièce d'identité.

Tout cela vous paraît être des procédures habituelles ?

Le couple devrait-il s'attendre à des frais supplémentaires ?

En général, la procédure aboutit-elle de manière positive ?

Cela vaut-il le coup de continuer ?

Le couple peut-il abandonner les démarches ? Et y aurait-il des frais à régler dans ce cas pour le travail que l'intermédiaire a déjà fait jusque là ?

Voilà toutes les questions que je me pose et que je vous pose. D'autant plus que, dans son mail il rappelle que ?dès lors que vous avez signé un mandat de représentation, il n'est plus possible de solliciter les services d'une autre entreprise pour mener les démarches de réclamation. De même, il n'est plus possible de mener les démarches en parallèle par vos propres moyens. ?

Et pour finir, il parle dans ce même mail, d'une indemnités de 800?.

J'espère avoir été claire dans le récit et vous remercie d'avoir pris le temps de me lire.

Merci d'avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Et une bonne année à tous.

Cordialement